

# COURS DE MUSIQUE À DOMICILE



**Anacours**  
— MUSIQUE —

Avec Anacours Musique apprenez à jouer d'un instrument en toute liberté. Nos cours particuliers à domicile peuvent être académiques ou ludiques. Ils s'adaptent à vos objectifs et à vos envies, vous progressez à votre rythme. Oubliées les contraintes liées à l'apprentissage de la musique, la pratique d'un instrument comme le piano ou la guitare devient un loisir.



- ✓ Tous les instruments et tous les styles musicaux.
- ✓ Des professeurs de musique expérimentés et passionnés.
- ✓ Des cours chez vous et adaptés à votre emploi du temps.
- ✓ Pour tous de 7 à 77 ans.
- ✓ -50% sur les dépenses (art.199 sexdécies du CGI).
- ✓ Paiement par CESU préfinancé accepté.

Depuis 25 ans, Anacours propose des cours de musique à domicile. Notre réseau de professeurs particuliers soigneusement sélectionnés intervient dans toute la France.

Une qualité reconnue

**96%**

des familles sont  
satisfaites de  
l'accompagnement  
Anacours

*Enquête réalisée en février 2026 auprès de 823 familles*

Réductions partenaires :

**MINISTERE DE LA JUSTICE - ASCMJ**

**Frais d'inscription offerts**  
au lieu de 80 €.

**CONTACTEZ-NOUS :**



**09 72 17 41 00**  
[anacours.com/partenaire/ascmj](https://anacours.com/partenaire/ascmj)

**7000 PROFESSEURS QUALIFIÉS  
PRÈS DE CHEZ VOUS**